



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165471

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2027

ÉDITÉ LE

13/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2016

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 05/08/2024  
0

Raison sociale : MOUSSEFF CHRISTIAN

1921 ROUTE DE SAINT GEOIRE  
38620 MASSIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 06 76 26 03 59

Fax :

Portable : 06 76 26 03 59

Siret : 822 154 241 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : <http://www.platerie-cmp.fr>

E-mail : [cmp.platerie@gmail.com](mailto:cmp.platerie@gmail.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 143473125

Responsabilité légale :

MOUSSEFF CHRISTIAN CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 143473125

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/02/2026

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 01/10/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.